



KEDANGE SUR CANNER

www.kedange-sur-canner.info

Bulletin Municipal N°07 - Mars 2015



INAUGURATION DU COLLEGE DE LA CANNER



Sommaire

- p.2 Le mot du Maire
- p.3 Les commissions municipales
- p.4 Les services
- p.5 État civil
- p.6 Programme des festivités 2015
- p.7 Les dépenses d'investissement
- p.8 Inauguration du collège
- p.9 La vie quotidienne
- p.10 Les journées du patrimoine
- p.11 Infos pratiques
- p.12 Catherine Jager
"La doyenne de Kédange"
- p.13 Marie-Louise KONTZLER
"Un journal de guerre"
- p.14 Commémoration
intergénérationnelle
- p.15 Le P.L.U.
- p.16 Le personnel Communal

Le mot du Maire

En ce premier anniversaire des élections municipales, je veux tout d'abord vous remercier, au nom de l'équipe municipale, pour la confiance que vous nous avez accordée pour un nouveau mandat.

Depuis ces élections nous sommes au travail. L'urgence était d'assurer la rentrée dans le nouveau collège, désormais nommé Collège de la Canner. Comme vous l'avez remarqué, cet établissement est desservi par un cheminement cyclable et piétonnier, financé par la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan (C.C.A.M.), la commune ayant fait l'acquisition des emprises foncières nécessaires. Cette piste sera très prochainement mise en lumière pour améliorer la sécurité des nombreux usagers qui l'empruntent.

Le grand dossier de l'année 2015 sera la finalisation du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Le projet a été arrêté par le Conseil Municipal. Il est maintenant soumis à l'examen des Personnes Publiques Associées qui rendront leurs avis fin mars, puis viendra le temps de l'enquête publique par un commissaire-enquêteur nommé par le Tribunal Administratif de Strasbourg. Nous espérons avoir un P.L.U. pour début juillet 2015. Ce document constitue un cadre d'aménagement de la commune pour une période de dix années environ. Il pose les règles en matière d'urbanisme et trace les

perspectives du développement de notre commune pour la décennie qui vient. Il est bon d'en rappeler les principaux objectifs : rester une commune rurale, un village où il fait bon vivre, attractif par ses services, dynamique, mais sans excès au niveau de la démographie.

Un autre dossier retiendra notre attention et requerra notre vigilance, c'est celui de la microcrèche communautaire qui sera construite à côté de l'école élémentaire. La commune mettra à disposition le terrain, et la C.C.A.M. en assurera la construction et la gestion dans le cadre de ses compétences. Ainsi sera créé dans notre commune un pôle pouvant accueillir les enfants de 0 à 3 ans en microcrèche, de 3 à 6 ans en maternelle, de 6 à 11 ans en élémentaire, et de 11 à 15 ans en collège. On voit bien là notre objectif fondamental de donner à notre jeunesse les meilleures chances de formation et de réussite personnelle. C'est cette volonté qui nous a conduits à doter chacune des classes élémentaires d'un Tableau Blanc Interactif (T.B.I.) pour un montant de 14 600€ HT. Rien ne nous fera dévier du projet que vous avez approuvé l'an dernier.

Bien cordialement.

Le Maire, Jean KIEFFER



De gauche à droite

Chantal AUBURTIN, Alain ANTOINE, Patricia SEMINERIO, Christian KLEIN, Stéphane LEFEBVRE, Aïda ACKERMANN, Nathalie PEREZ, Jean KIEFFER, Jean-Marc LECHANTRE, Marie-Thérèse FREY, Agnès DEMMER, Franck CORPLET, Marc WEITTEN, Cécile MARANGE, Jean-Marc HIRTZMANN



FICHE DE RESULTATS
Elections Municipales 2014
ELEMENTS ADMINISTRATIFS

CIRCONSCRIPTION	CANTON	COMMUNE	BUREAU VOTE
09	21	358	0001

COMMUNE KEDANGE-SUR-CANNER
BUREAU DE VOTE Mairie
DEPARTEMENT MOSELLE
CANTON METZERVISSE
CIRCONSCRIPTION Thionville Est

RESULTATS

Inscrits :	829
Votants :	482
Blancs / nuls :	141
Exprimés :	341

Panneau	Code Dépôt	Liste	Conduite par	Voix
1	2	ensemble continuons le progrès	KIEFFER Jean	341
Total des voix : (doit être égal aux suffrages exprimés)				341

Les commissions municipales

Commission finances

Jean KIEFFER, Marc WEITTEN, Marie-Thérèse FREY, Franck CORPLET, Chantal AUBURTIN, Nathalie PEREZ, Agnès DEMMER, Stéphane LEFEBVRE.

Commission travaux et urbanisme

Jean KIEFFER, Marc WEITTEN, Marie-Thérèse FREY, Franck CORPLET, Patricia SEMINERIO, Jean-Marc LECHANTRE, Jean Marc HIRTZMANN.

Commission affaires sociales, scolaires, et culturelles

Jean KIEFFER, Marc WEITTEN, Marie-Thérèse FREY, Franck CORPLET, Patricia SEMINERIO, Christian KLEIN, Alain ANTOINE, Aïda ACKERMANN, Cécile MARANGE.

Commission associations, sports et sécurité

Jean KIEFFER, Marc WEITTEN, Marie-Thérèse FREY, Franck CORPLET, Christian KLEIN, Alain ANTOINE, Aïda ACKERMANN, Nathalie PEREZ, Cécile MARANGE.

Services

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Chantal BACZKIEWICZ — 7 r Église
57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 93 83
Yves BACZKIEWICZ — 7 r Église
57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 93 83
Christian GENSER — 12 r Thionville
57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 50 11

INFIRMIERES

Marie-Joséphine BOISSY - rue Nonnenfels
57920 KEDANGE SUR CANNER - Tél. : 03 82 83 53 02
Claudine BERRINI - rue Nonnenfels
57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 53 02

PHARMACIE

Pharmacie de la Canner — 6 rue de Bouzonville
57920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 51 08

KINÉSITHÉRAPEUTE

Jean-Marie CAILLOUX — 1 bis r Moulins
57 920 KEDANGE SUR CANNER — Tél. : 03 82 83 56 87

SAMU : 15 POLICE : 17

POMPIERS : 18

Alcooliques anonymes : 03 87 50 70 73

ou 03 87 84 23 88

Cancer info service : 0810 810 821

(coût appel local d'un poste fixe)

Drogues info service : 0800 23 13 13

(coût appel local d'un poste fixe)

Sida info service : 0800 840 800

(coût appel local d'un poste fixe)

SOS Viol : 0800 05 95 95

(coût appel local d'un poste fixe)

Suicide écoute : 01 45 39 40 00 (Paris)

Tabac info service : 0825.309.310

Femmes info service : 01 40 33 80 60 (Paris)

Appel d'urgence européen

(appel avec un portable) : 112

Allo enfance maltraitée : 119

Centre antipoison de Nancy : 03 83 32 36 36

Gendarmerie de Metzervisse : 03 82 56 80 70

AMBULANCES

Guénange Ambulances — 31 r Metzervisse
57310 GUÉNANGE — Tél. : 03 82 50 21 29
Roland BAUMANN Ambulances
11 parc Activité Beau Vallon
57 970 ILLANGE — Tél. : 03 82 54 49 49
Ambulance KLEIN — ZAC Unicom
57 970 BASSE-HAM — Tél. : 03 82 86 66 00



HORAIRE DÉCHETTERIE D'ABONCOURT



ROUTE D'EBERSVILLER
F -57144 ABONCOURT
FRANCE
(33) (0) 3 82 82 12 51
du lundi au vendredi
de 7h00 à 17 h
Le samedi de 9 h à 12 h
Tout dépôt sauvage aux abords de la
déchetterie est interdit.

PLANNING ' GROS DÉCHETS 2015

Vendredi 27 Mars 2015

Vendredi 26 Juin 2015

Vendredi 25 Septembre 2015

Vendredi 18 Décembre 2015

LES ENTREPRISES DE KÉDANGE

ALIMENTATION :

Boucherie — Charcuterie RIPPLINGER 03 82 83 51 30
Boulangerie Banette COMBAS 03 82 83 50 01

ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION :

Cabinet DEHLINGER 03 82 83 52 76
PITTOIS 03 82 83 90 06

AUTO / MOTO / QUAD / ESPACES VERTS :

FLORE — Espace Verts 06 77 47 65 73
ECO JARDIN 06 87 68 19 24
ESTIMAT — Quad — Dalles de parking écologique 03 82 83 00 83
PICO MECA SERVICE — Mécanique générale 03 82 83 50 02

BANQUE :

Crédit Mutuel 0820 85 77 43
Banque Postale 3639

BEAUTÉ — COIFFURE :

CREATIF 03 82 83 59 21
LOOK D'ENFER 03 82 83 54 79

DÉPANNAGE :

KGF MOTORISATION Portail, porte, garage... 06 85 23 09 51
THIEL VL-PL 03 82 83 50 31

ENTREPRISES :

SEMIN S.A. Colles et enduits 03 82 83 93 33
SCHIEL FRERES — Travaux publics 03 82 83 51 02
FUEL KLECK 03 82 83 50 15

HÔTEL — RESTAURANT :

LOGIS DE FRANCE LA CANNER — JAMINET 03 82 83 00 25
SNACK KEBAB OMER 03 82 50 79 89

POMPES FUNÈBRES :

PIRUS 03 82 83 93 58

SERVICES :

COMPTOIR NATURE — Jardinerie, alim animale 03 82 83 51 00
ACE MEDIAS — Publicité, Web, Photographe, Mag'ID 03 82 83 92 74

Etat civil

Bonjour...

Mathéo GUERDER,
le 15 février 2014

Chloé KELLER,
le 2 mars 2014

Matéo CALLAJ,
le 1er avril 2014

Victor DECHAMBRE,
le 20 octobre 2014

Chloé DESMUR,
le 20 octobre 2014

Enzo DOS RAMOS PESTANA CAMARA
RAUCH, le 16 novembre 2014

Louane BONNICHON,
le 10 décembre 2014

Pauline PERCIBALLI,
le 12 décembre 2014



Ils nous ont quittés...

José MOURAO FELISARDO,
le 24 avril 2014

Claudine KOCH,
le 12 novembre 2014

Alfred SCHOREISZ,
le 18 novembre 2014

Jean-Yves ARMOUGOM,
le 20 novembre 2014



Ils ont dit OUI ...



Jocelyne GAVAUDAN et Robert BAGNASCO,
le 12 juillet 2014

Amandine BENTZ et Julien HIENLY,
le 26 juillet 2014

Lorraine KELLER et Pierre ZECH,
le 2 août 2014

Karine POLINSKY et Jean-Yves ARMOUGOM,
le 25 octobre 2014

Message du Chef de Corps des Sapeurs Pompiers

18

Les Sapeurs-Pompiers de votre commune vous remercient de l'accueil que vous leur avez réservé lors de leur passage pour les traditionnels calendriers.

A savoir

A compter du 01 janvier 2015, certaines interventions « non urgentes » deviennent payantes. Parmi celles-ci on peut citer en particulier les interventions pour destruction d'hyménoptères (nid de guêpes), certaines ouvertures de porte ainsi que les levés de doute suite à déclenchement d'alarme, etc.

Lors de votre appel au CTA l'opérateur vous informera du caractère payant ou non de l'intervention et vous indiquera la marche à suivre.

Obligatoire en 2015

Le 8 mars 2015, au plus tard, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur normalisé (loi 2010-238 du 9.3.10). Cette mesure s'applique à toutes les habitations, individuelles ou collec-

tives, neuves ou anciennes.

La loi « Alur » impose aux propriétaires d'un logement l'installation dans celui-ci d'au moins un DAAF normalisé.

Il incombe à l'occupant du logement d'en assurer l'entretien.

Le centre recrute :

A partir de douze ans, nous accueillons les jeunes, filles et garçons au sein de la section de JSP pour les former pendant quatre années au métier et valeurs des Sapeurs-Pompiers.

A partir de seize ans et jusqu'à et si vous voulez donner un peu de temps pour nos concitoyens, rejoignez-nous, vous pouvez vous aussi devenir Sapeurs-Pompiers volontaires. Venez nous rencontrer nous vous informerons sur notre passion.

Alors « on...compte...sur...vous »

LT Laurent WEITTEN
Chef de Centre



DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
10/01/15	Assemblée Générale salle St Rémy à 18h	Boule Kédangeoise
17/01/15	Assemblée Générale salle St Rémy à 17h00	U.N.C
25/01/15	Repas des Aînés salle St Rémy à 12h	Commune
17/02/15	Collecte de sang salle St Rémy de 16h à 19h	Donneurs de sang
14/03/15	Soirée années 80 salle St Rémy à 20h	C.E.P
18/03/15	Carnaval des enfants salle St Rémy	Foyer rural
21/03/15	Assemblée Générale salle St Rémy à 20h	Donneurs de sang
29/03/15	Marathon Zumba au gymnase	A.P.E
06/04/15	Concours de belote salle St Rémy à 14h	C.E.P
11/04/15	Soirée couscous salle St Rémy	Foyer rural
13 et 14/04/15	Stage d'arts plastiques maison des associations 14 à 16h	Foyer rural
15/04/15	Assemblée Générale maison des associations	Comité des Fêtes
15/04/15	Stage Baby gym salle St Rémy	Foyer rural
20/04/15	Stage d'arts plastiques maison des associations de 14h à 16h	Foyer rural
01 ou 14/05/15	Vide-grenier rue des écoles	C.E.P
23 et 24/05/15	Gala de danse à Solgne	Foyer rural
26/05/15	Collecte de sang salle St Rémy 15h30 à 19h	Donneurs de sang
29/05/15	Concours de pétanque doublette à 19h	Boule Kédangeoise
07/06/15	Assemblée Générale à 10h30	C.E.P
20/06/15	Fête de la St Jean place de la mairie	C.E.P
26/06/15	Assemblée Générale au Vinsberg à 20h30	Volley-ball club
11/07/15	Fête du 14 juillet / Feu d'artifice	Commune
15 et 16/07/15	Stage Baby gym salle St Rémy	Foyer rural
20/07/15	Stage d'arts plastiques maison des associations	Foyer rural
06/08/15	Collecte de sang salle St Rémy de 15h30 à 19h	Donneurs de sang
15/08/15	Challenge Muller stade de la Canner	C.E.P
22/08/15	Vide-grenier nocturne rue des écoles	C.E.P
30/08/15	Journée plein air salle St Rémy	U.N.C
25/09/15	Journée nettoyage de la commune	Ecole
04/10/15	Fête de la pomme	Comité des fêtes
07/10/15	Soirée dansante salle St Rémy	C.E.P
10/11/15	Cérémonie avec les écoles au monument aux morts	Commune
11/11/15	Cérémonie au monument aux morts	U.N.C et commune
15/11/15	Bourse aux jouets, vêtements, puériculture salle St Rémy	A.P.E
19/11/15	Collecte de sang salle St Rémy 15h30 à 19h	Donneurs de sang
22/11/15	Marche populaire 20e édition	Amicale des Sapeurs Pompiers de Klang et Kédange
04 et 05/12/15	Téléthon au gymnase	
05/12/15	Ste Barbe	Amicale des Sapeurs Pompiers de Klang et Kédange
19/12/15	Arbre de Noël salle St Rémy	C.E.P

Les associations kédangeoises

Amicale des Sapeurs Pompiers
 Anciens Combattants
 Association des parents d'élèves
 Association de pêche Kédangeoise
 Boule Kédangeoise
 C.E.P. Kédange
 Club artisanal
 Club informatique
 Comité des Fêtes
 Donneurs de sang
 Foyer rural
 Gymnastique volontaire
 Les Amis des Orgues
 Volley- ball club de la Canner

* Luc KELLER
 * René KLEIN
 * Pascale WEITTEN
 * Emile JUNGNICKEL
 * Christian MAYER
 * Stéphane LEFEBVRE
 * Eduarda MUHLMANN
 * Robin RIPPLINGER
 * Alain ANTOINE
 * Evelyne HOFFMANN
 * Santa MAYER
 * Jacques SAADOUD
 * Bernard VEINNANT
 * Nicolas KELLER

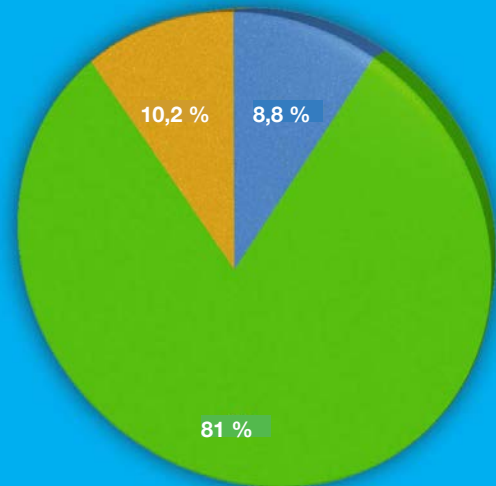
☎ 03.82.83.54.45
 ☎ 03.82.83.97.67
 ☎ 03.82.83.94.06
 ☎ 03.82.83.97.92
 ☎ 06.24.62.59.46
 ☎ 03.82.59.07.83
 ☎ 03.82.83.57.70
 ☎ 06.67.14.83.20
 ☎ 06.66.83.30.07
 ☎ 03.82.83.97.72
 ☎ 03.82.83.94.14
 ☎ 03.82.83.94.39
 ☎ 03.87.03.44.87
 ☎ 06.31.54.50.90

Les dépenses d'investissement

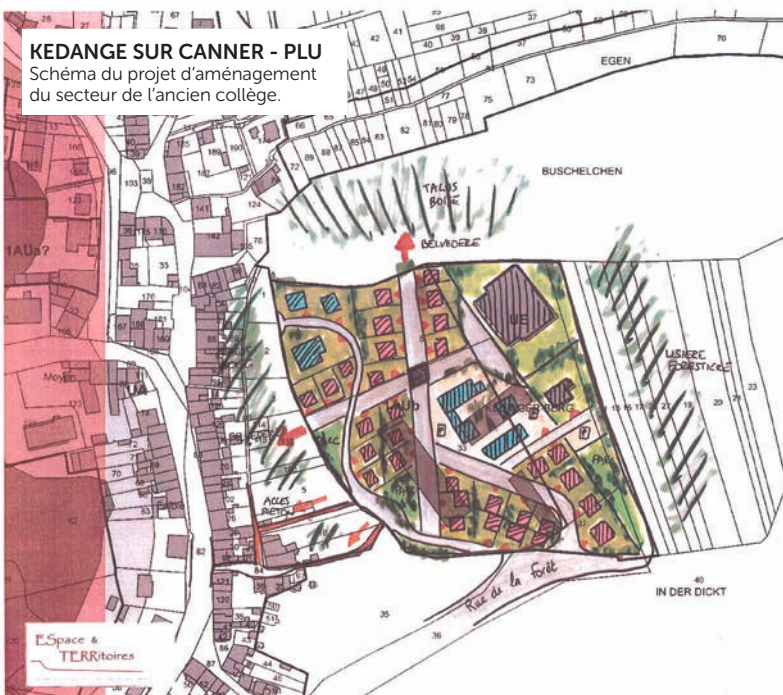
Les dépenses d'investissement viennent enrichir le patrimoine de la commune. A la différence du fonctionnement qui intègre les dépenses courantes, l'investissement ouvre droit à un remboursement partiel de la T.V.A. A cet égard, il convient de noter que la commune a touché en 2014, un remboursement de 37 228,02€ pour les dépenses d'investissement réalisées en 2014.

Rappelons aussi que de 2004 à 2007, la moyenne des investissements s'est élevée à 149 409€. Le tableau suivant indique la destination des dépenses d'équipement réalisées en 2014 pour un montant total de 154 104,49€.

2014



Le tableau ci-dessous récapitule les principales dépenses d'investissement réalisées en 2014.



Libellé	Réalisation	Part
Immobilisations	13 563,10€	8,8 %
Réseaux et voiries	124 910,41€	81,0 %
Plan Local d'Urbanisme	15 630,98 €	10,2 %
TOTAL GÉNÉRAL	154 104,49 €	100 %



Le collège inauguré pour la rentrée de septembre 2014

Cette fois c'est fait : le collège est ouvert aux usagers et aux personnels depuis la rentrée de septembre 2014.

Il faut d'abord rappeler son histoire, déjà longue. Tout commence en octobre 1961 avec la première classe de 6e de 30 élèves originaires des villages voisins. Un seul professeur, Lucien BIRMACKER, enseignant toutes les matières sauf la religion dévolue à l'abbé GERARD. Lucien BIRMACKER est le véritable fondateur du collège. Fort de l'encouragement des autorités scolaires et grâce au soutien de ses collègues des écoles primaires voisines qui lui envoyèrent des élèves, il créa alors une dynamique qui ne devait plus s'arrêter. Bien sûr le collège de Kédangesur-Canner a pris son essor dans le cadre de la politique volontariste du Général DE GAULLE, qui amorça la démocratisation de notre enseignement secondaire jusque-là seulement réservé à une minorité. Après avoir occupé les locaux de notre école élémentaire communale, renforcée de classes mobiles dont le bâtiment de l'échi-

quier est un vestige, un collège neuf est construit sur le site de la forêt en 1968. Son architecture de type Pailleuron le destine à un avenir relativement court. Très rapidement on évoque sa reconstruction, sur le site même ou sur un site extérieur. Vaste et difficile question qui ne sera tranchée qu'en 2006 par l'acquisition par la commune au lieu-dit Pfaffenbaum d'une emprise de 4 hectares. La nouvelle municipalité élue en 2008 ne remettra pas en cause ce choix d'un site extérieur, s'attachera au contraire à hâter la reconstruction, et à rembourser à l'Établissement Public Foncier de Lorraine les 240.000€ empruntés en 2007 pour payer les terrains mis gratuitement à la disposition du Conseil Général, maître d'ouvrage de l'opération de reconstruction. Le permis de construire sera accordé par le Maire le 12 octobre 2011, les travaux dureront 24 mois sur la base d'une enveloppe globale de l'opération de 19,76 millions d'€. L'ouverture au public du collège de la Canner sera autorisée par un arrêté municipal de Jean KIEFFER le 29 août 2014. Nous voici donc

arrivés au terme d'une histoire de plus de cinquante ans : un collège neuf, d'une capacité de 600 élèves originaires des 18 communes regroupées au sein du Syndicat Intercommunal de gestion.

Pourtant tout n'est pas encore accompli. Il reste en effet à régler le devenir de l'ancien site qui porte les bâtiments désaffectés de l'ancien établissement. Le Conseil Général est engagé par convention à démolir les bâtiments et à restituer à la commune une emprise constructible d'environ 2 hectares. Il est clair que cette démolition à la charge du Conseil Général de la Moselle aura un coût, compte tenu de la nécessité de désamianter les bâtiments avant de les démolir, mais on voit bien aussi les risques croissants en termes de sécurité à laisser en l'état un site à l'abandon. Espérons que le Conseil Départemental issu des élections de mars 2015 aura le souci de régler rapidement cette question.



Vie quotidienne

Animaux errants

La commune a signé une convention de prestation de service avec la fourrière interdépartementale Jolibois – 54480 Moineville. La fourrière s'engage à recevoir les animaux récupérés en état d'errance ou de divagation sur le territoire communal ; elle n'intervient que sur ordre de la Mairie ou d'une autorité de police ou de gendarmerie.

L'action de la fourrière comprend la capture, le transport, l'hébergement, les soins et vaccinations, l'euthanasie le cas échéant.

FOURRIERE JOLIBOIS
54480 MOINEVILLE
Tél. 03 82 22 11 47

Bibliothèque

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi 15h00 - 19h00

Mercredi 15h00 - 17h00

Samedi 10h00 - 12h00



Les bénévoles de la bibliothèque



Club des Aînés



Noël en Moselle

Générosité des Kédangeois

Les « brioches de l'amitié » rencontrent un succès confirmé auprès des Kédangeois. Grâce à la générosité des habitants, les versements nets en faveur de l'Association de Parents et Amis de Personnes Inadaptées (A.P.E.I) se maintiennent à un bon niveau depuis 2008, comme le montre le tableau suivant :

ANNÉES	VERSEMENTS A.P.E.I
2008	778,61 €
2009	789,25 €
2010	841,75 €
2011	930,33 €
2012	896,98 €
2013	801,20 €
2014	828,75 €



Exposition sur le loup

Réglementation

À compter du 1er avril 2013, les autorisations de sortie du territoire (AST) individuelles pour les mineurs sont supprimées, et par conséquent elles ne sont plus délivrées par la mairie. Sur le plan pratique, un mineur français pourra franchir les frontières sans AST, mais muni de son seul passeport ou de sa seule carte nationale d'identité en cours de validité.

Les journées du Patrimoine 2014

Depuis 2013, la commune participe aux journées du patrimoine qui ont lieu, au niveau national, en septembre. Avec le concours de bénévoles, d'associations partenaires, et avec la participation d'intervenants extérieurs, la municipalité s'inscrit dans cette grande entreprise nationale visant à découvrir ou redécouvrir les trésors parfois méconnus de notre histoire locale. En 2014, le thème retenu était tout simplement Kédange-sur-Canner. En 2016, le projet portera sur « plâtre et gypse dans la vallée de la Canner ».

Le vendredi 19 septembre, Chantal AUBURTIN, spécialiste reconnue de généalogie a donné une conférence consacrée aux familles kédangeoises au fil des siècles.

Le samedi 20 septembre, Patrick MEYER, Président de l'A.N.P.V.C. a donné une conférence consacrée aux moulins au fil de la Canner.

Le dimanche 21 septembre, la Maîtrise de la Cathédrale de Metz a animé la messe dominicale puis donné un récital de chant choral.

Tout cela a été rendu possible grâce à l'implication de Michel CRIDLIG, un enfant du pays.



La municipalité exprime sa gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ces journées.

Informations pratiques

MAIRIE

4 rue des Écoles
57920 Kédange sur Canner
www.kedange-sur-canner.info
Email : mairie.kedange@wanadoo.fr
Tél. : 03 82 83 51 06
Fax : 09 72 12 75 67

Horaires d'ouverture :

Lundi : fermeture hebdomadaire
Mardi : de 10 h à 12 h
Mercredi : de 14 h à 17 h
Jeudi : de 10 h à 12 h
Vendredi : de 14 h à 17 h

**Permanence du
Maire et des adjoints :
vendredi
de 17 h à 19 h.**

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

DEMANDE :

Personne majeure :

- 1 dossier vert à retirer en mairie et à remplir au stylo à bille noir
- 1 extrait d'acte de naissance
- 1 justificatif de domicile (facture d'eau – électricité – téléphonique fixe)
- 2 photos récentes, de face et sur fond gris clair au format de 35 x 45 MM.

Personne mineure :

- 1 dossier orange à retirer en mairie
- 1 extrait d'acte de naissance
- Photocopie du livret de famille
- En cas de séparation des deux parents, autorisation de l'autre parent

PASSEPORT

Personnes majeures

Il appartient désormais aux personnes sollicitant la délivrance des nouveaux passeports, dits biométriques, de s'adresser aux mairies de l'arrondissement équipées de station d'enregistrement, à savoir :

- THIONVILLE
- YUTZ
- FAMECK
- HAYANGE
- SIERCK LES BAINS
- BOULAY



RENOUVELLEMENT :

- 1 – Remise de l'ancienne carte.
En cas de perte ou de vol : un timbre fiscal de 25 € sera demandé.
- 2 – L'empreinte est obligatoire pour les majeurs et les mineurs de plus de 15 ans.
- 3 – Seul l'acte de naissance n'est plus obligatoire.

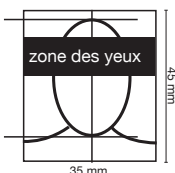


Photo d'identité aux normes en 5 min

L'ATELIER PHOTOS
S T U D I O & L A B O

Ace Médias – 3 route de Thionville – Kédange sur Canner. ☎ 03 82 83 92 74)

Catherine JAGER

La doyenne de Kédange conserve bon pied bon œil



Née SCHILLING, le 18 février 1923 à Klang, à l'époque commune de Klempich, Catherine JAGER fréquente l'école primaire de Sentsich où ses parents ont déménagé. Agée de 14 ans elle débute au service d'un médecin de Thionville puis travaille à l'hôpital Sainte Blandine de Metz.

Le 7 juin 1941 Catherine épouse Camille Jager, cheminot, et le couple s'installe à Terville.

Catherine est concierge à l'école du centre, rue du moulin. Elle occupe avec Camille le logement de fonction de l'école de 1942 à 1984. Camille est décédé en 1972 et Catherine, qui a alors 60 ans, quitte Terville en 1984 pour s'installer à Kédange dans sa maison actuelle, achetée en 1981, qui a nécessité trois années de travaux.

Le couple n'a pas eu d'enfant, mais Catherine est bien entourée de nombreux frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Elle bénéficie de beaucoup d'attention de sa famille et de ses amis.

Depuis sa retraite en 1983, Catherine est restée très active : elle se déplaçait à vélo jusqu'à l'âge de 87 ans. Elle s'occupe de jardinage, joue régulièrement aux cartes et participe à toutes les activités du club des aînés.

Après son opération de la cataracte il y a deux ans, Catherine a retrouvé ses yeux de jeune fille et ne porte plus de lunettes. Elle se déplace à son rythme, avec l'aide de sa canne lorsqu'elle sort de chez elle. La vie de Catherine s'organise entre les nombreuses visites reçues, la lecture, la belote et les déplacements réguliers en groupe.

Une vie bien remplie, par le travail commencé dès l'âge de 14 ans, par une retraite heureuse entourée des gens qu'elle aime, et par cette volonté de rester active, de s'intéresser à tout et de profiter de la vie.

Dans le bulletin municipal de 2023, nous trouverons sans doute un article sur la première centenaire de Kédange-sur-Canner.



Marie-louise KONTZLER : Un journal de guerre

La libération de Kédange le 17 novembre 1944

Marie-Louise est née à Kédange, le 6 novembre 1914. Elle fut interprète auprès de l'état-major américain, puis secrétaire infirmière à l'hôpital Sainte-Croix avant de fonder la maison de repos « La sapinière » à St Julien les Metz. Marie-Louise a rassemblé pendant toute sa vie des documents sur l'histoire locale qui décrivent ses impressions et son vécu. Elle est décédée à Metz le 5 juin 1971. Grâce à sa famille qui nous a confié son journal, nous pouvons lire aujourd'hui, comment elle a vécu la libération de Kédange à partir du 14 novembre 1944. Voici un extrait de son journal :

Nuit du 14 au 15 novembre 1944 : Nous sommes dans la cave, maigrement installés, mais nous y avons même du feu ! C'est un progrès, car déjà il fait froid et humide. A minuit, le premier coup d'artillerie tombe dans la localité, puis à intervalle régulier, d'autres suivent. Maintenant, ils tombent à droite et à gauche, tout autour de nous. Dans la nuit sombre, des tanks passent en direction du front. Cet après-midi encore, le maire allemand était revenu, il nous a affirmé sa pleine conviction dans la victoire finale, dans le succès des armées du Führer.

15 novembre 1944 : Je traverse la localité en ce matin de novembre, il ne fait pas très froid, le ciel est terne, les arbres dénudés, les habitations multiples aux fenêtres béantes, les murs crevassés, les toitures soulevées et dans cet ensemble, çà et là, quelques humains aux visages fanés par un long séjour dans les caves, se meuvent lentement.... Et à peine avons-nous gagné le logement pour y prendre quelques nourritures que les coups se répètent. Vivement, on referme portes et fenêtres et on regagne la cave. Et dans cette attente de frayeur, nous prions, cette fois ensemble, notre premier chapelet en français depuis 4 ans !

16 novembre 1944 : il est 1h30, un coup d'artillerie à proximité de la maison. Cette fois nous allons dans la cave pour ne plus en sortir aujourd'hui. Nous passons toute la nuit encore à la cave,

nous allons voir au-dehors quelle est la situation : l'artillerie maintenant nous a dépassé, l'on entend nettement les MG américains dans le voisinage, on tire de toutes parts et en toutes directions. On apprend que les Américains seraient dans la localité voisine. Vers 11 h du matin, je risque de traverser la localité encore pour y sauver les registres d'état civils à la mairie : les rues sont vides, tristes, affreuses.....

17 novembre 1944 : Nous nous réveillons ce matin dans la cave, après une nuit mouvementée et nous nous demandons anxieusement ce que la journée nous réserve. Je sors pour prendre l'air frais : il fait froid, un peu brumeux, de toutes parts, l'on tire ! On entend maintenant les coups de

d'un tank énorme, en face du premier soldat Américain !!!

Heureux moment, inexprimable minute ! Impossible de décrire, mon cœur accélère le rythme de ses battements, et c'est tout ce que je puis faire. Je croyais sauter aussi haut que notre maison quand enfin, je verrais ce premier soldat tant attendu, mais je restais paralysée dans mes mouvements, terrassée par la joie ! « Good afternoon, enfin vous voilà », fut le premier mot que je lui adressais en anglais. En m'entendant parler sa langue, sa figure s'illumine, il se rapproche à son tour et nous engageons conversation. Je le verrais toute ma vie, présent devant moi, à l'arrière de cet énorme tank, grand,

blond, bien bâti, une rangée de belle dents bien blanches, le regard frais et serein, le sourire sur les lèvres. Et à l'intérieur du tank, le second, plus petit, blond également, l'air plus rusé, plus risquant. Il me tend du chocolat et des cigarettes, premier gage de notre fraternité, de notre amitié ! Un second tank arrive, tout le monde sort de la cave, maintenant on les embrasse, on les applaudit. « Vive l'Amérique », s'écrient quelques-uns : nous sommes au comble du bonheur. Nous leur passons des bouteilles de cognac dans leurs embarquements, et bientôt,

suivis de beaucoup d'autres, ils doivent continuer leur route en attendant que l'infanterie arrive.

La population est toujours dans les grandes caves de la localité, tous ensemble. A la tombée de la nuit, avec les deux premiers Américains, je rentre dans les caves ! Quelle réception, quelle explosion de joie ! Vous imaginez combien j'étais heureuse d'avoir la chance de présenter à la population les deux premiers représentants de notre Amérique libre !!!

18 novembre 1944 : Première aube libre, premier jour de lumière, après quatre années d'obscurité. Tout ce matin me semble beau, tout paraît sous un autre visage, tout est nouveau et appréciable, malgré les énormes cavernes dans les murs de nos habitations. L'air encore, est empli de cette odeur de poudre, de cette émanation néfaste que l'on ne connaît qu'au champ de bataille, les portes et les fenêtres béantes révèlent la lugubrité des heures passées.



fusil, les mitrailleuses sur les routes principales menant à la localité. Il est 11 h 30 maintenant, on vient de faire sauter le pont à proximité de l'église, les autres ponts vont suivre bientôt. Ça et là, quelques allemands se traînent dans les rues, fatigués, désorientés.....

2 h 30 : Nous entendons le roulement des tanks, MG et tirs de tanks américains, la peur nous hante, mais la pensée de la possibilité de la libération pour aujourd'hui domine et nous grise, nous reconforte, nous sommes décidés à tout supporter pour voir cette minute si précieuse, si longtemps, si impatiemment attendue !!!

Nous sommes dans la cave, priant en français, l'oreille aux aguets, nettement nous entendons maintenant un tank qui stoppe devant notre maison, il reprend quelques mètres et stoppe à nouveau. Serait-ce vraiment le premier tank américain ? Ivre de joie, mais avec précaution malgré tout, je sors, traverse la cour et me trouve en face

Une commémoration intergénérationnelle

Le 10 novembre, le coup d'envoi de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a réuni dans une très grande ferveur le public scolaire de l'école élémentaire de Kédange-sur-Canner et des vétérans de l'armée américaine de passage dans le ressort de la communauté de communes. Ces vétérans ont écouté dans un recueillement manifeste la lecture de lettres de Poilus du front, assisté aux dépôts de gerbes de la commune par le Maire et deux élèves, de l'UNC, et de Moselle River 1944.

Après la minute de silence, la sonnerie aux Morts, l'assistance a ressenti une très vive émotion en écoutant l'hymne national américain et la Marseillaise entonnée par les enfants des écoles et le public nombreux de parents et de citoyens. Dans son allocution, le Maire a rappelé la portée de cette commémoration : d'une part rappeler aux jeunes la violence de la guerre, les souffrances endurées, les familles déchirées, et d'autre part honorer les vétérans américains venus

libérer notre patrie du joug nazi. Cette double cérémonie, associant jeunes générations et vétérans, a été rendue possible, par la participation active des enseignants, et grâce à l'association Moselle River 1944, dont le Maire a chaleureusement remercié le

Président, Monsieur Pascal MORETTI. Il a salué également les responsables de l'UNC des Trois Frontières ainsi que le président départemental, Monsieur L'HUILLIER, et les nombreux portedrapeaux qui ont donné un éclat particulier à cette cérémonie. Le public, les jeunes en particulier, ont été impressionnés par les véhicules de l'association Fensch Militaria Motor Club qui ont amorcé le défilé jusqu'à la salle Saint-Rémi où la cérémonie s'est achevée dans une ambiance très conviviale.



Le 11 novembre revêtait cette année une signification particulière avec la célébration du centenaire de la déclaration de guerre de 1914. Le corps local des sapeurs-pompiers sous la direction du lieutenant Laurent WEITTEN, et les portedrapeaux kédangeois ont rehaussé, par leur participation, l'éclat de cette commémoration. Après le dépôt de gerbes par le Maire et le Président de l'UNC, René KLEIN, la sonnerie aux morts, le public a entonné la Marseillaise. La partie traditionnelle s'est poursuivie avec la lecture des messages du Président de l'UNC et Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants. Après avoir remercié tous les participants, adjoints et conseillers municipaux, anciens élus, familles et simples citoyens, le Maire les a invités à partager le verre de l'amitié dans le bâtiment de la mairie.



REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA MOSELLE ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE COMMUNE DE KEDANGE-SUR-CANNER



Arrêté portant ouverture d'une enquête publique pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Le Maire de Kédange-sur-Canner

N° 4/2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L.123-1, L.123-10, L.123-19.

Vu le code de l'Environnement, notamment les articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants.

Vu le décret n°2011-2018 du 29 décembre 2011 portant réforme de l'enquête relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement.

Vu le décret n°2013-142 du 14 février 2013 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de révision et de modification des documents d'urbanisme.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 20 mai 2012 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 7 juillet 2013 fixant les modalités de concertation.

Vu le débat sur les orientations du Plan Local d'Urbanisme au sein du Conseil Municipal en date du 2 juillet 2014.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 octobre 2014 arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme et dressant le bilan de la concertation.

Vu la décision du Président du Tribunal Administratif de Strasbourg du 16 février 2015 relative à la désignation du commissaire enquêteur et du commissaire enquêteur suppléant.

Vu le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté, les avis émis sur le projet par les collectivités ou les organismes associés ou consultés, le

porter à connaissance des services de l'Etat.

ARRETE

Article premier : Il sera procédé du 31 mars au 5 mai, soit pendant 36 jours consécutifs, à une enquête publique sur les dispositions du projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté.

Article 2 : Conformément à la décision du Président du Tribunal Administratif de Strasbourg Monsieur Vital TISSIER, ingénieur retraité demeurant 4, rue Louis le Pieux 57100 THIONVILLE est nommé commissaire enquêteur, et Monsieur Jean-Claude THEIS retraité de la fonction publique demeurant 99, rue Saint-Rémy 57100 THIONVILLE est nommé commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de KEDANGE SUR CANNER 4, rue des écoles, selon les modalités suivantes :

- **mardi 31 mars 2015 de 10 h à 12 h**
- **jeudi 9 avril 2015 de 10 h à 12 h**
- **samedi 18 avril 2015 de 10 h à 12 h**
- **jeudi 30 avril 2015 de 10 h à 12 h**
- **mardi 5 mai 2015 de 10 h à 12 h**

Article 3 : Le dossier relatif à l'enquête prescrite sera tenu à la disposition du public pendant la durée de l'enquête aux horaires habituels d'ouverture de la mairie de KEDANGE-SUR-CANNER. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, Mairie de KEDANGE-SUR-CANNER, 4 rue des écoles 57920 KEDANGE-SUR-CANNER, qui les visera et les annexera audit registre.

Article 4 : A l'expiration de l'enquête,

le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre en mairie de KEDANGE-SUR-CANNER le dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.

Article 5 : Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée au Préfet de la Moselle et au Président du Tribunal Administratif de Strasbourg. Le public pourra consulter le rapport du commissaire enquêteur pendant un an à compter de la clôture de l'enquête à la préfecture ou en mairie de KEDANGE-SUR-CANNER aux horaires habituels d'ouverture.

Article 6 : Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux d'annonces légales de la Moselle.

Article 7 : L'avis au public sera publié par voie d'affichage dans la commune, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Article 8 : Copie du présent arrêté sera adressée ;

- au Préfet de la Moselle
- au Président du Tribunal Administratif de Strasbourg
- au commissaire enquêteur
- au commissaire enquêteur suppléant

Fait à Kédange-sur-Canner, le 2 mars 2015

Le Maire
Jean KIEFFER



LES SERVICES MUNICIPAUX

De gauche à droite : Bertrand ERCOLI, Clarisse TORRECCHIA, Franck CORPLET, Kévin KRUPP,
Jean KIEFFER, Marie-Thérèse FREY, Marc WEITTEN, Fabienne STEINBACH,
Kelly LECOEVRE, Sandra ROBERT

Équipe de rédaction : Jean Kieffer, Marc Weitten, Marie-Thérèse Frey, Franck Corplet

Jean-Marc Lechantre, Jean-Marc Hirtzmann

Conception et mise en page : Ace Médias.com 0382839274

Copyright photo : Pierre-Michel MORITZ (sauf indiqué sur les photos)

www.kedange-sur-canner.info